



INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07

Fac-similé : 02 98 99 67 67

Courriel :

mairie.brennilis@orange.fr

Horaires d'ouverture semaine :

8 h – 12 h / 12h45 – 16h30, fermé
mercredi après-midi**PERMANENCE DES ÉLUS**

Les samedis de 10 à 12 heures

Tél. 02 98 99 62 91

LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE

8h45 – 12 h 00, lundi au samedi

Tél. 02 98 99 61 00

OFFICE DU TOURISME DU**YEUN ELEZ** – Place des Monts

d'Arrée 29190 Brasparts

Tél./fax : 02 98 81 47 06

Ouvert du lundi au samedi

9h00-12 h., 13h30-17h30

otyoun.elez@wanadoo.fr**DÉCHETTERIE (SIRCOB)**

de Locmaria-Berrien,

Tél. 02 98 99 82 49.

Au Vieux Tronc, lundi au samedi,

9h-12h, 13h30-18h.

GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.

ASSISTANTE SOCIALE

Cécile Nédélec

ANTENNE DE PLEYBEN

0298266362

COMMERCE AU BOURG

HALLE DIS, M.Mme Baladine

Tél. 02 98 99 68 45

LE CHARLEGAN – HALLE DIS

Fermeture annuelle

du 1^{er} au 11 octobre.

Bonnes vacances à Mme et M.

Baladine ! Chacun son tour ...

**Tri sélectif:****encore un petit effort !**

Après chaque passage du camion du SIVOM ramassant les déchets recyclables déposés dans les cages en grillage vert implantées dans tous les villages comme au bourg, le même constat. Certains prennent la peine de déposer des emballages recyclables là où il faut, mais pas celle de les ensacher dans les emballages jaune transparents pourtant disponibles gratuitement à la mairie. Dès lors, cet effort incomplet devient improductif: les déchets ainsi déposés en vrac dans les cages ne peuvent être ramassés, et demeurent sur place après le passage du camion comme autant de stigmates de laisser-faire peu flatteurs pour notre commune. N'hésitez pas à venir vous procurer des sacs jaunes en nombre suffisant - encore une fois, c'est gratuit y compris pour les gérants de chambres d'hôte ou de camping! Et abstenez vous de trier à moitié en déposant des recyclables en vrac dans les grillages. Pareil pour le verre: tant qu'à le trier, faites le petit effort de vous en débarrasser dans les conteneurs prévus pour cela. Si vous en disposez ailleurs, il restera sur place. *Vous aurez pollué alors que vous pensiez trier ...*

**URGENCES****Gendarmerie, faites le 17****Pompiers, le 18****ou le 112 (portables)****Médecin de garde : le 15***(en dehors des heures de présence
de votre médecin traitant)***TRANSPORT**Le déplacement
mensuel aura lieu le
JEUDI 15 OCTOBRE

2009, départ 9H30 pour Huelgoat, retour vers midi. Tarif : 2 € par passager. S'inscrire auprès de Sylvie Birhart 02.98.99.67.10 / 69.69 ou d'Anita Daniel, 02.98.99.64.13

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de rentrée s'est tenu le 18 septembre.



Au menu, copieux, des Conseillers, figuraient notamment le lancement des travaux de restauration de l'église – c'est pour dans quelques jours -, la sécurité routière dans les villages, les travaux à prévoir sur le réseau d'eau et d'assainissement, la protection du périmètre du captage de la Vierge, la collaboration avec le PNRA, la lutte contre les plantes invasives et le point d'usage sur la situation financière de la Commune.

**ÉTAT CIVIL****ILS NOUS ONT QUITTÉS**Le 27 août, *Michael John*

Fowke, Bellevue. Nos condoléances les plus sincères à son épouse Susan. Avec Michael ils formaient un de ces couples qui nous font l'honneur de se compter parmi les nôtres...

Le 10 septembre, *Roger Plante*, Kerveur. C'est peu de dire que Roger Plante était une figure de Brennilis, où il était né en 1926. Avec lui, c'est un pan de notre histoire et un morceau de notre coeur qui disparaissent. Toute la sympathie attristée de la Gazette à son épouse Hélène et à leurs proches.

LA GAZETTE  **BRENNILIS**

Comité de Rédaction

Sylvie Birhart
Françoise Borgne
Anita Daniel
Marcel Gérardin
Jean-Victor Gruat, responsable
de publication

<http://www.brennilis.com>
webmaster@brennilis.com
Courrier en Mairie

BUDGET : RÉTABLIR LES ÉQUILIBRES



Alors que leur gestion devrait être équilibrée, c'est-à-dire être financée par les redevances des utilisateurs, les deux principales régies communales, l'assainissement et l'eau, émargent au budget général de la commune pour respectivement 32.000 et 7.800 € de subventions. Il ne s'agit là que des budgets de fonctionnement, y compris les amortissements des investissements.

Des travaux importants de maintenance vont se greffer sur les dépenses entre fin 2009 et l'année 2010. Il s'agit là de biens et services essentiels, à fort impact

environnemental, pour lesquels il est indispensable de pratiquer la réalité des coûts – loi fait d'ailleurs obligation aux communes d'une gestion autonome dans ces domaines.

La vérité des prix passe par un ajustement du montant des redevances, mais pas nécessairement par une augmentation générale de la pression fiscale pour tous. Il faut avant tout mieux tenir compte des consommations et des charges dans l'évaluation des contributions attendues de chacun.

Le déficit de gestion accumulé est très important. Pour la seule année 2009, en assainissement collectif, il est équivalent à la totalité des recettes tirées de la redevance – dont l'essentiel est payé par les salaisons de l'Arrée.

Pour l'eau, il s'agit du quart des factures. Au total, c'est plus du tiers des impôts locaux revenant à la commune qui sont utilisés pour permettre le financement du fonctionnement courant des services d'eau et d'assainissement.

Alors que les services décentralisés de l'État ont pratiquement cessé toute aide aux communes, ce qui amène de nouvelles dépenses par le recours forcé au secteur dit concurrentiel, et que le poids des investissements pour un patrimoine vieillissant, rénové ou obsolète ne va pas en se réduisant, un tel déséquilibre structurel n'est plus tenable sur le court, le moyen ou le long terme.

Le dossier du juste prix pour les redevances eau et assainissement sera sans doute un des plus importants du budget 2010 de la commune.

DIAGNOSTIC ACCESSIBILITÉ, PERSONNES HANDICAPÉES

La loi fait obligation à toutes les communes, quelle que soit leur taille, d'avoir conduit d'ici à la fin de l'année 2009 un diagnostic sur l'accessibilité de leur territoire - bâtiments recevant du public et voirie - aux personnes handicapées, que le handicap soit moteur, visuel, auditif, cognitif ...

A Brennilis, le Conseil municipal a décidé de solliciter la société Qualiconsult pour lui fournir les éléments de ce diagnostic. Le rapport, très complet, de Qualiconsult vient d'être reçu, et figure en lien sur la page

<http://www.brennilis.com/agenda21/accessibilite/diagnostic/>.

Le Conseil devra maintenant l'analyser, et en tirer un plan à moyen terme pour que, comme le prévoit le dispositif législatif en vigueur, l'accessibilité de la commune aux personnes handicapées atteigne d'ici à 2015 un niveau acceptable - ce qui, compte tenu du

vieillesse démographique, revêtira de plus en plus d'importance pour une frange croissante de notre population. Identifier et éliminer les obstacles à la circulation, ce n'est pas seulement une obligation de solidarité. C'est aussi, pour chacune et chacun d'entre nous, une forme de lucidité sur notre avenir possible...



CCAS – Tout à votre service

Le conseil d'administration du Centre communal d'action sociale, présidé par le maire, est composé à parité d'élus et de personnalités qualifiées de la commune. Le CCAS est à votre disposition pour discuter et éventuellement aider à résoudre les difficultés économiques ou sociales auxquelles des personnes peuvent être confrontées de manière soudaine, ou de façon chronique. N'hésitez donc pas à consulter le membre du CCAS que vous souhaitez, y compris pour signaler les personnes qui, selon vous, pourraient avoir besoin d'aide mais n'osent peut-être pas se manifester. Les travaux du CCAS sont strictement confidentiels – et ses membres sont tous des personnes de confiance !

Composition du Conseil d'administration du CCAS : (membres du Conseil municipal) JV Gruat, Président ; F. Borgne, vice-présidente ; O. Magoariec ; S. Birhart ; J. Cochenec ; A. Daniel ; C. Le Boulanger ; B. Trodec (personnalités extérieures) M. Buzit ; AM Cadoudal ; L. Jaouen ; M. Lemerrier ; H. Marec ; M. Roygnan ; J. Turner.



ASFL: Expo Loisirs Créatifs

Les animatrices de l'Association Sports, Forme et Loisirs de Brennilis organisaient, ce dimanche 6 septembre à la salle polyvalente une exposition très intéressante des créations de leurs adhérent(e)s. Avec un matériel facile à sa procurer, de la patience et un peu de talent, on arrive à réaliser de véritables chefs d'œuvre - boîtes à secrets, albums photos, encadrements, lampes, panneaux décoratifs, tricot etc. Tout au long de l'après-midi, curieux, visiteurs et futur(e)s adeptes des loisirs créatifs ont admiré des objets en tous points remarquables. Activités à la salle polyvalente de Brennilis le mardi soir les semaines paires de 21h15 à 22h 15, le mercredi après-midi les semaines impaires de 14h à 16h.

Contacts: Marie Thérèse au 02 98 99 64 62 ou Yvette au 02 98 99 62 64.



RENOUÉES ASIATIQUES: COMMENT S'EN DÉBARRASSER

Un premier inventaire des massifs de renouées a montré que cette plante invasive nuisible était malheureusement déjà très présente sur une grande partie du territoire de la commune, sous forme de

massifs souvent imposants. A la demande de la municipalité, l'Association Bretagne Vivante a établi une fiche technique recensant les différentes méthodes connues pour contenir l'expansion de l'espèce. Une copie de cette fiche peut être obtenue en mairie, ou à l'adresse <http://www.brennilis.com/agenda21/renouees.pdf>. Attention ! La floraison des massifs de renouée ayant commencé, il est impératif de s'abstenir de les faucher à cette période - toute coupe risquant d'accélérer la propagation.

La gazette en ligne :

<http://www.brennilis.com>



Troisième réunion de la CLI des Monts d'Arrée

La Commission locale d'information de la centrale nucléaire des Monts d'Arrée a tenu sa troisième réunion le 10 septembre 2009 à Quimper sous la présidence de Pierre Maille, président du Conseil général. Les représentants du Conseil municipal de Brennilis au sein de la CLI - Jean-Victor Gruat et Sylvie Birhart - ont pris part aux travaux, qui se sont déroulés selon l'ordre du jour prévu, nonobstant le départ des représentants de 4 associations estimant notamment qu'il aurait fallu avoir un débat préalable sur le choix entre reprendre le démantèlement maintenant ou reporter les opérations de plusieurs décennies pour diminuer le risque d'irradiation. Le maire de Brennilis et celui de Loqueffret ont été désignés comme membres du Bureau de la CLI pour le collège des élus, avec les représentants de Bretagne Vivante - associations -, de la CFDT - syndicats - et de l'Ordre des médecins - personnalités qualifiées. Quatre des six membres du Bureau de la CLI sont en fait membres du Comité consultatif centrale nucléaire de Brennilis, dont la pertinence est ainsi renforcée. L'enquête publique sur le dossier démantèlement se tiendra du 27 octobre au 27 novembre, et la prochaine réunion de la CLI, le 12 octobre, précédera une réunion publique à organiser le 14 au soir dans une commune des Monts d'Arrée encore à choisir.

Comme à l'accoutumée, le Comité consultatif Centrale nucléaire instauré par le Conseil municipal de Brennilis s'était réuni auparavant pour préparer la prochaine réunion de la CLI. Le Comité consultatif a notamment étudié le cahier des charges proposé par l'ACRO - Association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest - qui a été retenue pour accompagner les membres de la CLI dans l'étude du dossier de démantèlement. Il a suggéré l'addition de deux points à la liste des questions devant faire l'objet d'une attention particulière, à savoir la situation économique et sociale des collectivités territoriales avoisinantes pendant et après le démantèlement, et a adopté une première version de la Foire aux Questions - FAQ - destinée à figurer sur le site de la CLI, cette FAQ devant aborder l'historique de la Centrale, les mesures et normes de radioactivité et les opérations de démantèlement proprement dites. Le projet de FAQ inclut les questions et, pour chacune d'elles, la ou les entités à pressentir pour fournir une réponse préliminaire (3 à 400 mots, versions texte et Internet) devant ensuite être validée par une instance désignée par la CLI - par exemple, la Commission elle-même, son Bureau ou son Groupe de travail Information).

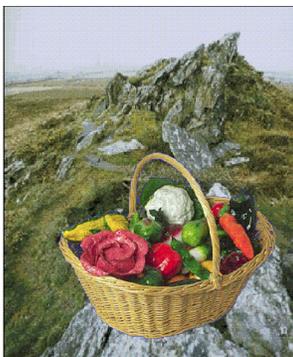


Moutons et chèvres, se mettre en règle

La direction départementale des services vétérinaires du Finistère vient de rappeler les principales dispositions obligatoires à respecter par les possesseurs et futurs possesseurs d'ovins et de caprins, amateurs ou professionnels, quel que soit le nombre de têtes. Parmi les prescriptions les plus importantes figurent l'obligation d'enregistrement auprès de l'Établissement de l'Élevage, celle de port de boucles d'identification pour tous les animaux de six mois ou plus, ou de déclarer tout achat ou vente à l'EDE. Toute contravention aux dispositions en vigueur est passible de contraventions de 3ème ou 4ème classe - maximum 450 ou 750 Euro par animal concerné. En cas de doute, ne pas hésiter à contacter la Mairie ou l'EDE de Bretagne - 02 96 79 22 26.

FRAIS ET BIO: C'EST AUSSI LA RENTREE

Tous les mercredi, vos paniers de légumes frais et bio, en provenance directe des Jardins de Kermorvan - d'où vous les y emporterez tous les mercredi à partir de 17 heures. Renseignements et commandes auprès de Philippe et Florence, 02 98 99 68 64.



découverte en Finistère, Morbihan et Côtes d'Armor. Le rallye s'effectue en voiture, les itinéraires font de 100 à 120 kilomètres. Départ au choix de Guiscriff, Mûr-de-Bretagne ou Lopérec, arrivée à Carhaix. Renseignements et inscription au 02 96 29 26 53, courriel

pays@centre-ouest-bretagne.org

UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT



Vous avez sur votre terrain une carcasse de voiture dont vous ne savez comment vous débarrasser ? L'Association d'Autocross du Nord Finistère se propose de vous l'enlever gratuitement ... Contact : 06 63 79 36 70



MERLIN : ÉCRITURE PLAISIR

Le Groupe Écriture Plaisir de l'association Merlin se réunira le jeudi 1er octobre 2009 à partir de 19 heures à la salle polyvalente de Brennilis. C'est l'occasion pour ceux qui le souhaitent de découvrir comment fonctionne un atelier, qui en sont les participants. Acteurs et spectateurs bienvenus. Le café sera offert... Contact: Jean-Marie Jourdain, jourdainjeanmarie@yahoo.fr,

02 98 99 68 10.



Base de données délibérations du Conseil municipal

La base de données informatisée des délibérations du Conseil municipal constituée grâce aux efforts de M. Jezequel couvre désormais les années 1994 à 2009 – soit trois lustres de l'histoire de la commune à portée de click. La recherche peut s'effectuer par date ou par mot clef. Il s'agit d'un prototype encore susceptible d'amélioration, mais déjà d'un outil de mémoire particulièrement intéressant. La consultation inclut également les arrêtés municipaux pris sur les quinze dernières années. Adresse : <http://www.brennilis.com/conseil/deliberations/>



Réserve naturelle: Nouvelle signalétique



La réserve naturelle du Venec, gérée sur le territoire de Brennilis par l'Association Bretagne Vivante-SEPNB, également en charge de la Maison de la Réserve Naturelle et des Castors au Bourg, devrait bénéficier prochainement d'une signalisation plus claire et plus visible - dont devraient également bénéficier le camping municipal du Droséra, et le Centre de loisirs de la Communauté de communes à Nestavel. C'est ce qu'a confirmé une réunion de concertation réunissant le 19 août à Brennilis la DIREN (Environnement Région), le Conseil Général, le PNRA, Bretagne Vivante et la municipalité de Brennilis.



Les Stèles

Le samedi 5 septembre 2009 à 19 heures a eu lieu le vernissage de l'exposition du peintre Olivier Puibaraud à la Galerie les Stèles à Huelgoat. L'exposition est ouverte du 5 au 30 septembre. A partir du 1^{er} octobre, les Stèles évoluent et changent de statut pour devenir une association loi de 1901 – une manière de pérenniser

l'engagement de la galerie au service de la création artistique. Adhésion annuelle 15 € - étudiants et chômeurs 5 €, soutien 20 €. Contact Kerber, 29690 Berrien (tél. 02 98 99 01 36) – <http://www.les.steles.fr>



Country Line Dancing: Initiation

L'Association Merlin propose à partir du mois d'octobre des cours d'initiation à la danse Country. Pour tous renseignements, appeler le 02 98 99 68 10, ou écrivez à

asso.merlin@gmail.com



UNE BELLE PRISE !

Classé « *Grand lac intérieur français* », le Réservoir Saint Michel – autrement dit, le lac de Brennilis – voit chaque année des amateurs de pêche au brochet se livrer une compétition acharnée. Pour 2009, le challenge revient pour l'instant à Robert Tual de Plonevez du Faou avec, le 8 septembre en soirée, une prise impressionnante de 1 mètre 18 pour 14,7 kilogrammes.

LE SAVIEZ-VOUS ? La gueule du brochet est tapissée de quelque 700 dents dirigées vers l'arrière. Un sacré carnassier !



SORTIE ANCIENS COMBATTANTS

A l'invitation de l'Association des Anciens combattants, ce sont une quarantaine de participants qui ont profité d'une longue et belle journée pour prendre le petit train du Trieux, visiter l'abbaye de Beauport et flâner sur les quais de Paimpol, sans oublier le traditionnel repas qui ponctue si joyeusement les sorties de l'Association. Un beau 28 août !